



Ville de MESQUER
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER
SE RÉUNIRA LE 9 JUIN 2023 A 19H

ORDRE DU JOUR

1. Police de la publicité extérieure,
2. Convention avec l'Ecole Notre-Dame du Rosaire,
3. Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à Cap Atlantique,
4. Nomination d'un référent déontologue,
5. Cession d'une portion du domaine public,
6. Demande de subvention au titre du fonds de concours de Cap Atlantique,
7. Demande de subvention complémentaire de l'association des Chasseurs,
8. Ajout de tarifs pour le cimetière,
9. Affaires diverses,
 - a. Renouvellement de la convention d'objectif de territoire avec la CAF,
 - b. Devenir du budget port de Kercabellec,
 - c. Constitution d'un comité de pilotage pour le Contrat local de santé,
 - d. Signature d'une convention justice – ville,
 - e. Prochain conseil municipal,

MESQUER, le 31 mai 2023

P/O le Maire empêché
M. Thierry GUYON, Maire - Adjoint





Ville de MESQUER
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER
SE RÉUNIRA LE 9 JUIN 2023 A 20H15

ORDRE DU JOUR

1 – Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

MESQUER, le 31 mai 2023

P/O le Maire empêché
M. Thierry GUYON, Maire - Adjoint

